



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CESCOU

Séance du 12 décembre 2025

Le 12 décembre 2025 à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CESCOU s'est réuni en mairie, salle Jean Cazaban, sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée et transmise par voie électronique le 8 décembre 2025, et sous la présidence de ce dernier.

**Présents** : M. LAFITTE Hervé, Mme BEAUSSART Nadia, M. MONLAU Alain, M. BOIRON Cyrille, M. FERREIRA DE MATOS Carlos, Mme DARZACQ Geneviève et Mme LECOMTE Marie-France.

**Absent(s)** : M. CARBILLET Gilles, Mme ALLIOD Hélène, M. PEREIRA Carlos Manuel et Mme ETCHEVESTE Stéphanie (a donné procuration à Mme LECOMTE Marie-France).

**Secrétaire de séance** : Mme DARZACQ Geneviève

Le quorum étant atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Projet d'aménagement des espaces publics du centre-bourg : demande de subventions et présentation du plan de financement prévisionnel (*délibération*) ;

\*\*\*

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité de procès-verbal de la réunion en date du 25 novembre 2025.

### **DÉLIBÉRATION N°2025-24 : Projet d'aménagement des espaces publics du centre-bourg : demande de subventions et présentation du plan de financement prévisionnel**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 11 janvier 2024, le conseil municipal a validé une mise à l'étude du projet d'aménagement des espaces publics du centre-bourg avec le CAUE.

Dans la poursuite de ce projet, il présente à l'assemblée le plan de financement prévisionnel avec un coût total estimé à **441 079,70 € H.T.** déduction faite des participations du Département et de la communauté des communes de Lacq-Orthez au titre de leurs compétences « voiries ».

Dépenses	
TRAVAUX	€ HT
travaux préparatoires	14 700.00
démolition	26 400.00
voirie et revêtement	303 790.80
réseaux	29 447.00
maçonnerie	42 300.00
espaces verts	53 637.50
signalisation et mobilier	20 000.00
DOE	2 000.00
Etudes préalables	8 700.00
MOE	37 905.20
<b>TOTAL</b>	<b>538 880.50</b>
Participation en fonction des compétences	€ HT
CCLO	81 568.50
Département	16 232.30
	<b>97 800.80</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>441 079.70 €</b>

Recettes	
DETR	86 770.00
Fonds de concours CCLO	121 126.00
Amendes de police	9 600.00
FEDER	102 457.00
Fonds propres	121 126.70
<b>TOTAL</b>	<b>441 079.70 €</b>

Pour cette opération, la commune de CESCOU peut réaliser des demandes de subventions auprès de l'Etat et notamment la DETR/DSIL dont la date butoir est le 15 décembre 2025, de l'Europe et notamment le fonds FEDER dont la date butoir est fixée au 31 janvier 2026, du département des Pyrénées-Atlantiques et de la communauté des communes de Lacq-Orthez.

Où l'expose de Monsieur le Maire et après en avoir largement délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

**APPROUVE** le plan de financement décrit ci-dessus

**CHARGE** Monsieur le Maire de solliciter l'ensemble des subventions mentionnées ci-dessus

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

\*\*\*

### QUESTIONS DIVERSES

- Balayage de la RD 32 en direction d'Artix, le Département a été prévenu pour une intervention immédiate

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

<u>Signature du Maire :</u>	<u>Signature du secrétaire de séance :</u>
-----------------------------	--------------------------------------------